

Communiqué de presse - Bobigny, le 31 mars 2020

COVID 19 : le Département de la Seine-Saint-Denis agit contre la précarité alimentaire

Alors que le confinement fait craindre le risque d'un renforcement des inégalités au sein de la population, le Département de Seine-Saint-Denis mobilise ses ressources pour lutter contre la précarité alimentaire. Dès mercredi, ce sont ainsi 1600 repas qui seront cuisinés et distribués aux personnes les plus modestes de Seine-Saint-Denis, avec l'aide d'associations caritatives. La production de repas pourra monter en charge en fonction des besoins.

Pour participer à l'effort collectif actuel et palier la fermeture temporaire de certains points de distribution de l'aide alimentaire en Seine-Saint-Denis, le Département a décidé, grâce à la mobilisation de 10 de ses agent.e.s, de relancer l'une de ses 7 cuisines centrales, habituellement dédiée aux repas des collèges publics. Cette cuisine, située à Clichy-sous-Bois, permettra la production quotidienne de repas, froids ou chauds, et conditionnés soit en barquettes collectives soit en barquettes individuelles, selon les besoins formulés.

A terme, jusqu'à 2000 repas, voire plus selon les besoins, pourront être acheminés aux partenaires de l'aide alimentaire sur l'ensemble du département par le biais de camions réfrigérés, et conformément aux conventions déjà signées avec le Département dans le cadre de sa politique de lutte contre le gaspillage alimentaire. Dès mercredi 1^{er} avril, la distribution concernera des antennes de la Croix Rouge et du Secours Populaire, ainsi qu'Amélior, l'Amical du Nid, Banlieue Santé et Hôtel Social 93.

Cette aide exceptionnelle, poursuit l'action engagée dès le 13 mars par le Département de Seine-Saint-Denis avec le don aux Restos du Cœur, à la Croix Rouge de Drancy et au Secours Populaire des stocks de repas initialement destinés aux élèves demi-pensionnaires des 130 collèges publics du département. A cette occasion avaient par exemple étaient donnés pour les plus personnes les démunies 3200 kiwis, 710 kilos de poires et de pomelos et 16 400 parts de saumon, purée de pommes de terre et carottes persillées. Le Département avait également fait don à Inter-Logement93 des couches ou du lait infantile de ses 55 crèches, en grande parties fermées du fait du confinement.

« Face à un confinement qui dure et fait craindre un accroissement des inégalités, le Département de Seine-Saint-Denis a décidé d'agir pour prévenir les risques de précarité alimentaire, qui

menacent en priorité les personnes les plus modestes. Au-delà de la poursuite de nos compétences, la mise en place de telles initiatives solidaires est plus que jamais essentielle. »
Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis.

Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82